

- 5 JUIL. 2016



Direction générale
des patrimoines

Madame et Messieurs les Préfets de
Région

Mesdames et Messieurs les Directeurs
régionaux des affaires culturelles

Objet : Stratégie nationale pour l'architecture : « Journées nationales de l'architecture », 14, 15 et 16 octobre 2016

Le directeur général

La Ministre a présenté le 20 octobre 2015 à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville les conclusions des groupes de travail pour la définition d'une stratégie nationale en faveur de l'architecture.

L'ambition de cette stratégie est avant tout « *d'investir et transformer le quotidien des Français et faire naître chez ces derniers un désir d'architecture* ».

Parmi toutes les mesures, proposées dans le cadre de cette stratégie et réparties en six axes majeurs, figure la mise en place d'un événement national célébrant l'architecture.

216 1818033
182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01
France

Téléphone 01 40 15
Télécopie 01 40 15

1 - Les objectifs

Les journées nationales de l'architecture visent à favoriser la compréhension par tous les citoyens de l'enjeu que représente l'architecture dans l'amélioration du cadre de vie. A cette fin, seront valorisées les actions de sensibilisation conduites par les collectivités territoriales, les organismes publics ou privés et les associations.

Les Journées nationales de l'architecture entendent susciter et fédérer simultanément dans toutes les régions un ensemble de manifestations de promotion, mises en œuvre localement, de l'architecture au sens large, du bâtiment et du cadre de vie, donc incluant si approprié, l'urbanisme et l'habitat.

Les Journées nationales de l'architecture pourrait notamment proposer :

- des visites guidées et des portes ouvertes, animées par des professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, élus, enseignants et chercheurs, animateurs de l'architecture et du patrimoine, médiateurs culturels) afin de présenter les réalisations architecturales, urbaines, paysagères ou les infrastructures exemplaires réalisées récemment ;

- une multiplicité d'offres (conférences, débats, projections de films, expositions, visites d'agences ou de services) et de lieux diversifiés (archives, musées, bibliothèques, médiathèques).

Cette manifestation veut associer étroitement enfants, jeunes et adultes dans une dimension festive et pédagogique et la journée du vendredi leur sera prioritairement consacrée.

L'année 2016 sera une année de préfiguration, centrée prioritairement sur la labellisation d'actions existantes.

2 - Les dates

Les journées nationales de l'architecture se dérouleront du **14 au 16 octobre 2016**, et seront introduites par la proclamation du Grand Prix national de l'architecture par la Ministre de la culture et de la communication le 13 octobre au soir au ministère.

3 - L'organisation

Un comité de pilotage pour l'organisation des Journées nationales de l'architecture a été mis en place sous la direction d'Agnès Vince, directrice, adjointe au directeur général des patrimoines, chargée de l'architecture. Ce comité regroupe des représentants :

- du service de l'architecture,
- du service des musées,
- du service des archives,
- des services déconcentrés :
 - le président de l'association des conseillers architecture,
 - le président de l'association des conseillers VPah,
 - du collège des directeurs des écoles nationales supérieures d'architecture,
 - de la Cité de l'architecture et du patrimoine,
 - du réseau des maisons de l'architecture,
 - des Villes et Pays d'art et d'histoire,
 - de l'association des architectes-conseils de l'Etat,
 - de la fédération nationale des CAUE

Je vous invite à mettre en place un comité régional, dont vous assurerez la coordination et qui aura pour mission de :

- mobiliser tous les acteurs régionaux de l'architecture, au sens large ;
- veiller au respect du calendrier des actions à mettre en œuvre ;
- vérifier la qualité des animations et attribuer le label « Journées nationales de l'architecture » ;

- coordonner la saisie des informations sur l'agenda d'inscription : openagenda.com/jnarchi ;

- modérer les inscriptions sur cet agenda ;

- coordonner l'information de la presse régionale en lien avec l'agence de presse qui sera retenue pour l'événement.

Vous pourrez également être à l'initiative d'événements au sein de la DRAC propres à donner un rayonnement régional à cet événement national.

4 - Communication

La direction générale des patrimoines met en place les outils d'une communication nationale.

Une agence de relations avec la presse est en cours de sélection. Ses coordonnées vous seront communiquées ultérieurement.

De même, une agence de graphisme est en cours de sélection pour la création d'un visuel et d'un logotype.

Le logotype est destiné à signaler la participation de chaque événement recensé aux Journées nationales de l'architecture. Il permet de labelliser les opérations des partenaires que vous soutenez et apporte une visibilité nationale et une unité aux opérations existantes.


Elle crée un agenda annuel dédié au recensement des actions de valorisation de l'architecture de votre région et la mise en ligne de cette programmation dans le site Internet des Journées nationales de l'architecture.

Elle assure enfin l'animation des réseaux sociaux à partir des comptes du ministère.

Les éléments d'information que vous réunirez pour les Journées nationales de l'architecture devront être adressés au service de l'architecture.

Vous voudrez bien communiquer le nom du collaborateur que vous aurez désigné pour être le correspondant des Journées nationales de l'architecture et le modérateur des informations pour leur mise en ligne sur le site internet.

Le succès de ces événements dépend pour une large part de la participation active de vos services et de votre capacité à mobiliser toutes les compétences qui, dans votre région, concourent à la mise en œuvre d'un cadre de vie de qualité.



Vincent BERJOT

Copies : Mesdames et messieurs les Préfets de Département

Unités départementales de l'architecture et du patrimoine s/c de mesdames et messieurs les Préfets de Département

Contacts :

Direction générale des patrimoines :

Pour la programmation
service de l'Architecture

Pascale Corré : 01 40 15 82 01, pascale.corre@culture.gouv.fr

Odile Bousquet : 01 40 15 83 77, odile.bousquet@culture.gouv.fr

Pour la communication et Internet

Département de la communication

communication. dgpat@culture.gouv.fr